

## 5 . LA RÉVOLTE DES ESCLAVES

En 1789, le nombre de colons français est de 20 000, tandis que celui des esclaves atteint 450 000.

Les esclaves sont souvent maltraités. Ceux qui essaient de s'échapper sont cruellement punis en public.



En 1685, **Colbert** a fait élaborer une réglementation de l'esclavage : le **Code Noir**. L'esclave n'est pas considéré comme une personne, mais comme une marchandise.

Certains esclaves prennent la fuite. On les appelle les "**nègres marrons**". Ce nom vient d'un mot espagnol : "cimarrón" qui désigne un animal qui s'est échappé.

Les idées de la Révolution française parviennent jusque dans la colonie, et les esclaves se révoltent dès 1791, sous la direction de **Boukman**.

Un autre esclave libéré, **Toussaint Louverture**, prend le commandement du pays, chasse les Anglais que les colons avaient appelés au moment où la France voulait abolir l'esclavage.



Toussaint Louverture

Quand il décide l'autonomie du pays et se nomme Gouverneur à vie, **Bonaparte** envoie le Général Leclerc, son beau-frère, pour conserver la colonie. Ce sera la première défaite du futur Napoléon...



Toussaint Louverture sera fait prisonnier, par trahison, conduit en France et emprisonné au **Fort de Joux**, dans le Jura. Il y mourra, de mauvais traitement et de froid, le 7 avril 1803.

Une première **abolition de l'esclavage** a été votée le 4 février 1794 (16 pluviôse, An II) par l'Assemblée constituante, mais les colons ne l'acceptent pas. Le 20 mai 1802 (30 Floréal, An X), Bonaparte, premier Consul, rétablira l'esclavage et la traite des noirs.